



Echo de Requeil

ΕCHO de REQUEIL



Commune de Requeil



www.requeil.fr





Mot du Maire

Les adjoints et les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter, à vous et à votre famille, nos vœux de bonne et heureuse année.

La covid a impacté notre façon de vivre. Les commerçants et artisans, les associations, et nous tous, ont été de près ou de loin touchés par cette pandémie.

Dans notre commune les cas n'ont pas été, heureusement, trop graves.

Après cette année si particulière, je remercie les nouveaux élus, le début de leur mandat n'a pas été facile pour eux (particulièrement pour Stéphane Brochard qui a en charge les affaires scolaires), mais la solidarité dû groupe a bien fonctionné.

La commune de Château l'Hermitage nous a également aidé en mettant à disposition des élus et du personnel. Notre personnel communal a du également s'adapter à toutes les situations.

La rénovation de notre salle socio culturelle a commencé et se terminera en novembre prochain sauf imprévus. J'espère que la cérémonie des vœux 2022 pourra s'y dérouler.

D'autres projets sont à l'étude par les différentes commissions. Nous reviendrons vers vous pour vous informer dans un prochain bulletin.

Beaucoup de manifestations ont été annulées. Nous nous réunissons prochainement pour faire le point sur celles du premier trimestre. Je ne suis pas très optimiste.

Etat civil

20 naissances ont amené la joie dans les foyers et sont très importantes pour l'avenir de notre école.

8 décès survenus pour la plupart, beaucoup trop jeunes. Celui de Pépino a attristé les enfants et celui de Claude Leblanc affecté les habitants de Requeil.

Je vous renouvelle mes vœux, particulièrement de bonne santé, soyons patients et respectons les consignes sanitaires en attendant des JOURS MEILLEURS !!!



Clin d'œil sur le Marché de Noël 2020

Au vu de la météo clémente et de la situation de la crise sanitaire, l'association des parents d'élèves de la Cabriole a pu organiser un Marché de Noël !
Avec le prêt des Stands par la municipalité.

Six exposants ont participé à l'évènement, et environ 50 visiteurs l'après-midi ont pu venir, la météo étant favorable !



Le père Noël s'est rendu sur le marché de Noël en 2 CV, les enfants ont été stupéfaits, et ont eu le droit à une séance photo !



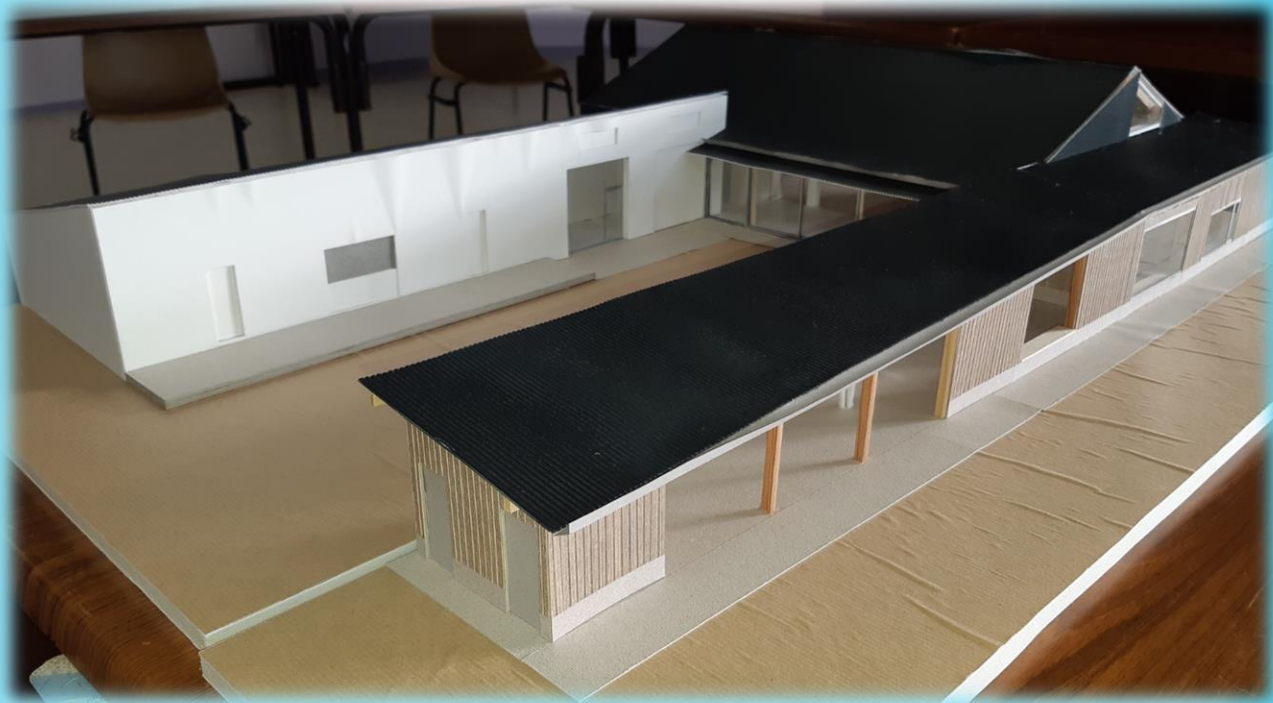
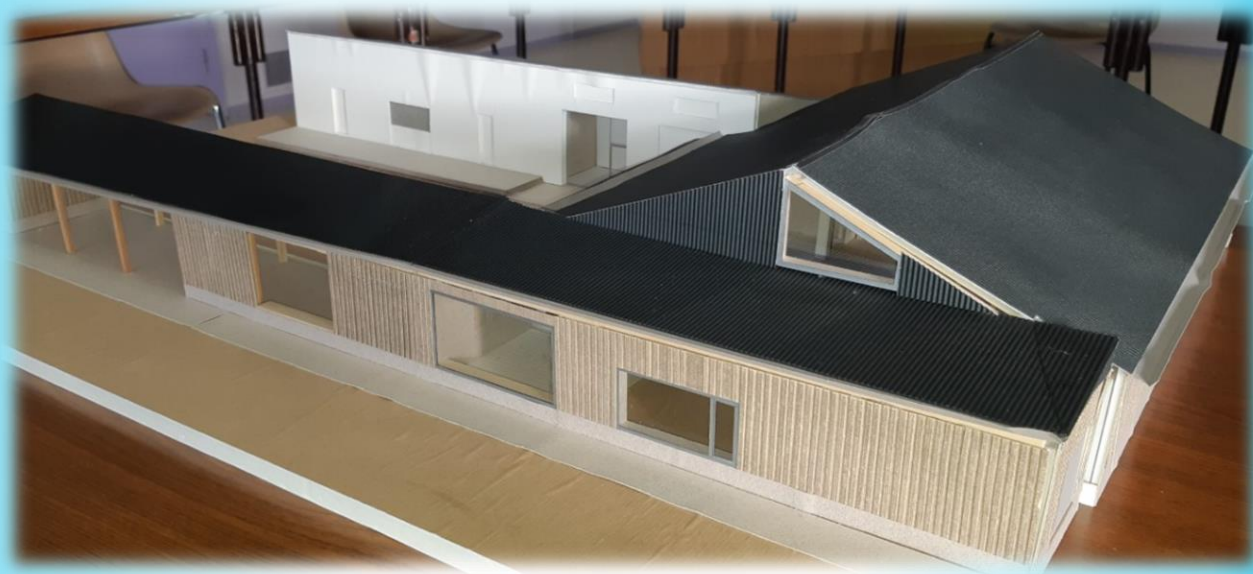
Cette manifestation a permis de faire des bénéfices pour les enfants.





Plan 3d

Salle Socio-Culturelle « Claude Leblanc »





Salle Socio-Culturelle

« Claude Leblanc »

Informations sur le projet de la Salle Socioculturelle « Salle Claude Leblanc »

Depuis le lancement du projet en 2015 et après de nombreuses réunions, de réflexions et de démarches administratives, les travaux ont pu débuter. La première phase était le désamiantage de la salle qui s'est terminé le vendredi 11 décembre. La dépose de la charpente est aussi réalisée.

La commission « Salle socioculturelle » travaille en parallèle sur le mobilier, l'aménagement de la cuisine, sonorisation, le type d'estrade et le suivi des travaux en collaboration avec l'architecte et les entreprises.

Je remercie notre service administratif, les agents techniques, et les nouveaux élus pour leur implication dans le projet ainsi que le voisinage pour le désagrément que ce type de chantier engendre.

• Planning des travaux pour 2021

- Début Janvier Curage : Démolition murs et sols.
- Mi-Janvier à mi-Mars : Installation de la base de vie, sondage sol, gros œuvre de la grande salle, travaux de réseaux.
- Mi-Mars à Avril : charpente grande salle, fondations et gros œuvre galerie, ouverture de l'office (cuisine), début couverture de la grande salle.
- Suivront ensuite : Couverture de la galerie, le bardage, les menuiseries intérieures et extérieures, électricité, plomberie, plâtrerie, peinture....
- Estimation de la fin des travaux : Novembre 2021.

* Les acteurs :

- Responsable du projet : Christiane Martin
- Architecte : Cabinet Boidot ; chargé de suivi chantier Lucas Trenec.
- Administratif : Nathalie Bihoreau.
- Commission : Christiane Martin, Nadège Carreau, Stéphane Brochard, Danielle Hérisse, Nicolas Legard, Laurent Blossier, Jean-Claude Lechat, Stéphane Péan.
- Les entreprises : Curage - TSD ; Gros œuvre - Tavano ; Charpente - Charpente Cénomane ; Couverture - Cruard ; Menuiserie extérieures - Dabin ; Menuiserie intérieures - Menuiserie Antoine ; Plâtrerie - Coignard ; Peinture - Sarthe peinture ; Chauffage-ventilation-plomberie - Axiclím ; Electricité – ESBPC

Stéphane Péan
1er Adjoint au Maire



Information commune

Informations sur les travaux de voirie, d'entretien des espaces verts.

Les agents ont encore cette année beaucoup œuvré pour garder notre commune toujours propre, que ce soit pour rénover ou maintenir les ouvrages de la collectivité en bon état malgré les aléas que nous connaissons tous. Je remercie donc naturellement l'équipe pour leur implication et leur rigueur.

Les différents travaux programmés pour 2020 ont été, malgré les problèmes de résultat attendu, réalisés dans la totalité. En cette fin d'année, une nouvelle consultation a été lancée par la communauté de communes pour le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux de voirie pour 2021 et 2022.

La société Colas serait (information du conseil communautaire du 17 décembre) l'entreprise qui assurera les prochains travaux de voirie.

Les principaux travaux : Remplacement du battant d'une cloche de l'église, remplacement de la porte de l'atelier communal, plantation d'arbustes au City Stade, remplacement du serveur de communication de la mairie, remplacement de borne d'incendie, rénovation éclairage de la salle du billard. Groupe Scolaire : rénovation de peinture, éclairage, de stores dans les classes...

Assainissement : La station d'épuration mise en service en 2015 est depuis 2016 gérée par la collectivité. L'entretien, la maintenance et les analyses sont assurées par les agents (F. Delarue et JC Lechat). Notre prestataire, la SEAM assure les alarmes et les maintenances importantes comme l'entretien des pompes. Aucun incident mécanique depuis la mise en service n'est à déplorer à ce jour.

Le budget est désormais un budget bien distinct et sert à la rénovation, l'entretien et/ou la réalisation de nouveaux réseaux d'assainissement et bien sûr à la maintenance de la station.



Stéphane Péan - 1er Adjoint au Maire

Commission communication

Après la première distribution de notre édition « modernisée », de nombreuses remarques nous sont parvenues au sujet du coût, de la « sur-qualité », et de l'empreinte environnementale de ce bulletin.

Il est nécessaire de rappeler les points suivants :

* Précédent mandat :

- Les « Requeil d'infos » imprimés à raison de 4 exemplaires par an coûtaient 58,31€/an
 - Les « Echo de Requeil » imprimés eux en 3 exemplaires an coûtaient 2805€/an
- Soit un budget total de **2863,31€/an** au total

* Mandat actuel :

Il a été décidé de ne pas poursuivre la distribution du « Requeil d'infos » (feuille jaune).

*La nouvelle version de l'« Echo de Requeil », distribuée 3 fois par an, imprimée sur du papier issu de forêts gérées durablement, imprimés avec de l'encre respectueuse de l'environnement, coûte désormais 561€/Tirage de 550 exemplaires soit **1683€/an**.*

*Nous établissons donc une **économie de budget de 41,22 %**, tout en respectant l'environnement et en rendant plus ludique la lecture de votre bulletin municipal.*

La commission :

LEGEARD Nicolas / LEFFRAY Élodie
CARREAU Nadège / PINIER Stéphanie



Imprimer en respectant l'environnement



Conseil Municipal

Le Maire



Christiane MARTIN

Déléguée titulaire Communautaire
Présidente de droit du CCAS
Déléguée titulaire du Syndicat du Val de Loir
Membre des commissions Finances - Salle socio-culturelle
(groupe de réflexion) - Commerce

Les Adjoints



Stéphane PÉAN Premier Adjoint

Conseiller communautaire suppléant
Membre titulaire du S.I.A.E.P.
Délégué suppléant du Syndicat du Val de Loir
Membre des commissions Animation - Finances - Travaux/voirie/Chemins de randonnées
Urbanisme - Assainissement - Salle Socio-culturelle (groupe de réflexion) - Cimetière -
Fleurissement/Bois des Enfant – Commerce - MAM
Correspondant Sécurité Routière - Défense
Réfèrent ATESART - R.G.P.D.



Stéphane BROCHARD Deuxième Adjointe

Déléguée titulaire du SIVOS
Représentante du CCAS
Membre des commissions Animation - Urbanisme - Salle
socio-culturelle (groupe de réflexion) - Cantine/Affaires
scolaires - Enfance/Jeunesse – Logement – Commerce - MAM
Représentante CNAS (Collège Élus)





Conseil Municipal

Les conseillers



Danielle HÉRISSE Conseillère déléguée

Responsable des Finances
Membre des commissions : Cantine et Affaires Scolaires -
Animation, Enfance/Jeunesse – Logement – Commerce - MAM
Membre du CCAS et membre suppléant au SIVOS



Gérard LEFEVRE Conseiller

Membre de la commission Travaux/Voirie/Chemins de
randonnée - Assainissement - Fleurissement/Bois des Enfants
Membre suppléant du S.I.A.E.P.



Nicolas LEGEARD Conseiller

Membre des commissions Travaux/Voirie/Chemins de
randonnée – Urbanisme – Communication -
Enfance/Jeunesse – Commerce - Membre du groupe de
réflexion salle socio-culturelle -
Réfèrent ATESART / Délégué titulaire SIAEP



Elodie LEFFRAY Conseillère

Membre des commissions
Finances, Communication, Logement
Membre du syndicat FLAMM

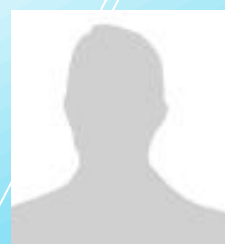


Jean-Luc LANOS Conseiller

Membre des commissions
Travaux/Voirie/Chemins de Randonnée, Cantine
et Affaires Scolaires / Urbanisme
Membre suppléant S.I.A.E.P.

Nadège CARREAU Conseillère

Membre des commissions : Travaux/Voirie/Chemins de Randonnée –
Urbanisme – Cimetière - Cantine et Affaires scolaires – Communication –
Enfance/Jeunesse - Salle socio-culturelle (groupe de réflexion) - MAM
Membre du CCAS
Membre suppléant du SIVOS





Conseil Municipal

Les conseillers



Laurent BLOSSIER Conseiller

Membre des commissions Finances, Travaux/Voirie/Chemins de Randonnée - Salle socio-culturelle (groupe de réflexion) - Commerce
Membre titulaire du syndicat FLAMM
Membre du CCAS

Stéphanie PINIER Conseillère

Membre des commissions : Animation - Cantines et Affaires scolaires – Communication - Enfance/Jeunesse – Bibliothèque - MAM
Membre du Conseil d'Ecole
Membre du SIVOS



Pascal ROHÉE Conseiller

Membre des commissions : Animation -
Réfèrent Plan Iode / Voirie/travaux/Randonnée

Isabelle PAPIN Conseillère

Membre des commissions : Animation - Cantine et Affaires Scolaires - Fleurissement/Bois des Enfants - Bibliothèque



Christine ESNAULT Conseillère

Membre de la commission : Bibliothèque

Fabrice COSNEAU - Conseiller





Syndicat Mixte du Val de Loire



Syndicat Mixte du Val de Loire
pour collectes et traitement
des déchets

De nouveaux délégués au sein du Syndicat du Val de Loire

Suite aux élections municipales et communautaires, de nouveaux élus ont été installés au sein du Syndicat du Val de Loire.

Le comité syndical

Il est composé d'élus représentant chaque commune du territoire, soit 32 délégués au total.

Le comité syndical vote le budget et décide de la réalisation des projets.

Le bureau du Syndicat

Fin juillet, le comité a élu les nouveaux membres du **bureau du Syndicat** à qui est délégué une partie de ses compétences.



- **Président** : François OLIVIER **4**
(Montval-sur-Loir – commune déléguée de Château-du-Loir)
- **1^{er} vice-président** : Jean-Claude AMY **8**
(commune du Lude) en charge de l'étude et du financement du service.
- **2^{ème} vice-président** : Dominique RIBOUILLEAULT **6**
(commune du Luceau) en charge de la communication, de la prévention et de la qualité.
- **3^{ème} vice-président** : Dominique PAQUET **7**
(commune de la Bruère-sur-Loir) en charge de la collecte et du traitement des déchets.
- **4^{ème} vice-président** : Denis GRANDET **5**
(commune de Sarcé) en charge des déchèteries, du service technique et du patrimoine.
- **Autres membres du bureau** : Jean-Claude DEMAS **3** (Montval-sur-Loir - commune déléguée de Montabon), Jean-Luc LORIOT **2** (commune de Château-l'Hermitage), Dominique MANCEAU **1** (commune de Flée), Yves LE BOUFFANT- absent sur la photo - (commune de Coulongé)

Mr François OLIVIER, par ailleurs maire-délégué de Château-du-Loir, souhaite poursuivre le travail mené par son prédécesseur. Des projets vont être proposés afin de voir grandir le Syndicat du val de Loire.



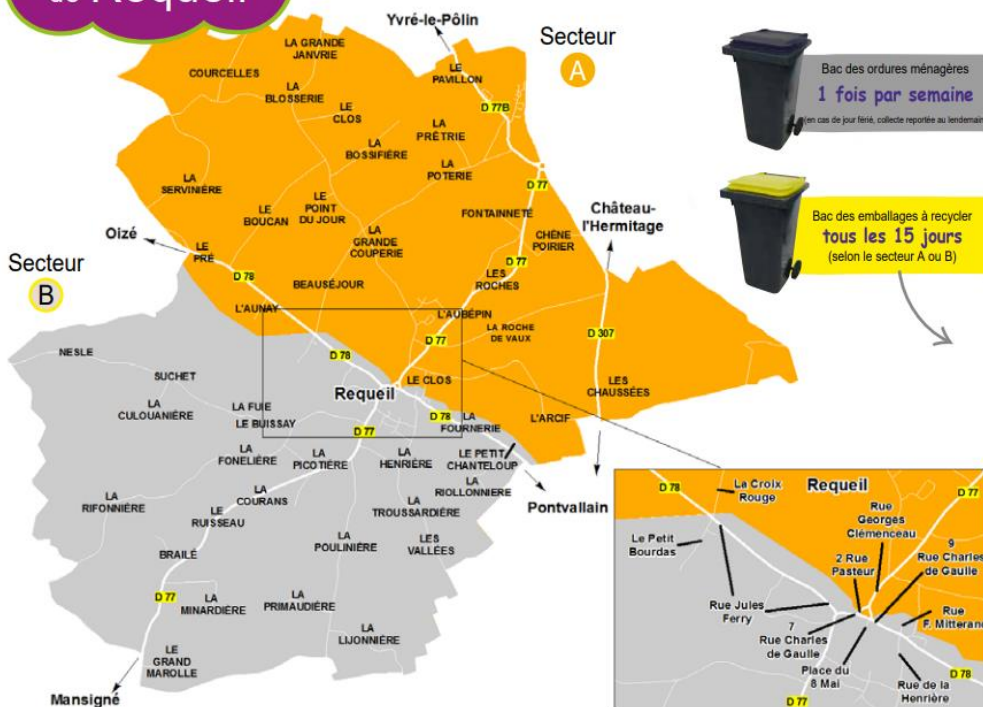
Pour tout renseignement concernant un problème de collecte, un changement de situation (déménagement, évolution de la composition de votre foyer, problème de facturation) n'hésitez pas à contacter le Syndicat du Val de Loire au 02.43.94.86.50. ou via le site internet du Syndicat www.syndicatvaldeloir.fr. Nos bureaux situés 5 bis bd Fisson au Lude sont ouverts au public les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h ; les mardis et jeudis de 9h à 12h.



Calendrier des Ordures Ménagères

Commune de **Requeil**

Déchets ménagers : calendrier 2021
Jour de collecte : **VENDREDI**



Bac des ordures ménagères
1 fois par semaine
(en cas de jour férié, collecte reportée au lendemain)

Bac des emballages à recycler
tous les 15 jours
(selon le secteur A ou B)

Secteur **A** semaines impaires

Janvier	Février	Mars
2 ^e 8 22	5 19	5 19
2 16 30	15 ^e 29 ^e	11 25
9 23	6 20	3 17
1 ^{er} 15 29	13 ^e 26	10 24

Secteur **B** semaines paires

Janvier	Février	Mars
15 29	12 26	12 26
10 ^e 23	7 21	4 18
2 17 ^e 30	13 27	10 24
8 22	6 ^e 19	3 17 31

Syndicat Mixte du Val de Loir pour collectes et traitement des déchets

+ d'infos : 02 43 94 86 50 ou www.syndicatvaldeloir.fr

*Collecte décalée en raison du jour férié

Déchets ménagers : consignes de tri

Dans le bac jaune, les emballages à recycler, en vrac



- Quelques gestes simples :**
- Les emballages... On les vide. Pas besoin de les laver !
 - Les déchets... On les écrase mais on ne les empile pas les uns dans les autres.
 - Les cartons... Petits ou grands on les dépose à la déchèterie.

Dans le bac noir, les ordures ménagères, en sac



Le verre continue d'être collecté au conteneur

+ d'infos : 02 43 94 86 50 ou www.syndicatvaldeloir.fr

Déchèteries

Pour y déposer vos papiers, déchets verts, encombrants, gravats, mobilier, textiles, appareils électriques et électroniques, huiles usagées, produits toxiques...

Du 15 avril au 15 octobre

Du 16 octobre au 14 avril

Le Lude : 02 43 94 13 73

Lundi	9 h - 12 h	Lundi	10 h - 12 h
Mardi	9 h - 12 h	Mardi	10 h - 12 h
Mercredi	14 h - 17 h 30	Mercredi	14 h - 17 h
Jeudi	9 h - 12 h	Jeudi	10 h - 12 h
Vendredi	14 h - 17 h 30	Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30	Samedi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Verneil-le-Chétif : 02 43 46 73 30

Lundi	14 h - 17 h 30	Lundi	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 17 h 30	Mardi	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	Mercredi	10 h - 12 h
Jeudi	14 h - 17 h 30	Jeudi	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 17 h 30	Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30	Samedi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Oizé : 02 43 77 03 22

Lundi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Lundi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	Mardi	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	Mercredi	10 h - 12 h
Jeudi	14 h - 18 h	Jeudi	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Vendredi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Château du Loir : 02 43 46 72 24

Lundi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Lundi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mardi	9 h - 12 h	Mardi	10 h - 12 h
Mercredi	14 h - 18 h	Mercredi	14 h - 17 h
Jeudi	9 h - 12 h	Jeudi	10 h - 12 h
Vendredi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Vendredi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h	Samedi	10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Syndicat Mixte du Val de Loir pour collectes et traitement des déchets

CITEO



Compte Rendu

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2020

Absents excusés :

Mr Laurent BLOSSIER donne procuration à Mr Pascal ROHEE.

Mme Christine ESNAULT donne procuration à Mr Fabrice COSNEAU.

Secrétaire de séance :

Mme Elodie LEFFRAY

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 6 Juin 2020.

Délibération pour la désignation des représentants au Syndicat « FLAMM » :

Ont été désignés, à l'unanimité, les élus suivants :

Mr Laurent BLOSSIER (titulaire) et Mme Élodie LEFFRAY (suppléante).

Délibération pour adoption du RPQS 2019 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement)

Monsieur Stéphane Péan, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le R.P.Q.S. au titre de l'année 2019. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ce rapport. Le rapport sera mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr

Délibération pour l'étude de faisabilité d'aménagement et de valorisation d'une zone humide sur la commune (CRBV Sarthe Amont & Sarthe Aval 2020-2022) :

Suite à une rencontre avec Mme ROGER de l'association CPIE, Madame le Maire présente un projet d'étude de faisabilité d'aménagement et de valorisation d'une zone humide (de l'école, en passant par l'Allée de la Fontaine St Pierre pour rejoindre le Bois des enfants) afin de proposer un espace de sensibilisation et de transition douce. Le coût de l'étude s'élève à 25 500 € dont un reste à charge pour la Commune de 6 500 € après subventions. Le Conseil Municipal refuse cette étude par 5 Voix Contre et 10 Abstentions.

Délibérations pour la rénovation de la salle socioculturelle :

Demande de devis pour Diagnostic Plomb et pour Assurance Dommages Ouvrages

Validation de la phase Pro (en vue du dépôt du Dossier de Consultation des Entreprises)

Le Conseil Municipal, unanime, mandate le Maire pour effectuer les démarches relatives à ces 3 dossiers.

Délibération pour le renouvellement de C.C.I.D (Commission Communale des Impôts Directs) :

Proposition d'une liste de contribuables (commissaires titulaires et suppléants) en nombre double (24). Douze commissaires seront désignés par l'administration des Finances Publiques au titre de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière et de la Contribution Foncière des Entreprises.

Délibération pour création d'un poste d'Adjoint Technique :

Vote, à l'unanimité, pour la création d'un poste d'Adjoint Technique à compter du 24 août 2020.

Renouvellement, à compter du 1 septembre 2020, du CDD d'un adjoint technique intervenant à l'école maternelle.

Informations sur le budget communal 2020 :

Madame Danielle Hérissey, conseillère déléguée en charge des finances, effectue une présentation du budget 2020 de la Commune en apportant quelques explications en faisant ressortir les prévisions budgétaires, les montants réalisés et le disponible.

Afin de garder la maîtrise du budget tout au long de l'année, elle propose de faire un point 1 fois par trimestre.



Découverte des Chemins de Requeil

BALADE NATURE en Vallée du Loir



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir : www.vallée-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir
Tél : 02.43.38.16.60

Rejoignez-nous sur la page Tourisme en Vallée du Loir

Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram #valléeuloir

Cette section est un financement par le Conseil Régional des Pays de la Loire



PATRIMOINE REQUEIL

L'église Saint-Pierre de Requeil, à l'instar de nombreuses églises rurales de la Sarthe, a connu plusieurs augmentations et modifications au cours des siècles, notamment au XVI^e et au XIX^e siècles, autour d'une base médiévale. Le portail en est l'élément le plus remarquable. Il est protégé au titre des Monuments Historiques dès 1926. Sa structure est similaire à celle d'autres églises de la vallée du Loir (Beaumont-Pied-de-Bœuf, Coulongé, Sarcé...) : entre deux piliers ou contreforts, sur une légère avancée, plusieurs rouleaux de pierre présentent un décor sculpté varié. L'originalité de Requeil est d'avoir conservé des vestiges de polychromie qui en ont permis la restitution lors des récents travaux de restauration.



© Bay Doucet

Ne pas jeter sur la voie publique



PR

Circuit de Requeil

2 H 00
7,8 km

SITUATION
Requeil : à 30 min du Mans et 25 min de la Flèche

PARKING
Parking de la Mairie N 47.78488 °, E 0.16224 °



Code de balisage PR®

FFRandonnée

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

© Tourisme de la Vallée du Loir

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• Le grès roussard (ferrugineux), le grès gris, le calcaire, l'ardoise, la tufite plate, la chaux et le sable pour les enduits... sont autant de matériaux traditionnels caractéristiques du bâti en vallée du Loir.

BALISAGE

Jaune

Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, info@vallée-du-loir.com.

Comité
Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



FFRandonnée® Requeil - Le nom Randonnée® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération Française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2019.

PR Circuit de Requeil



© P. Babin



1 Du point de départ, rejoindre le monument aux Morts (au fond de la place), emprunter le passage sur la gauche qui conduit vers la rue des Camélias. Prendre par la droite la rue des Rosiers et rejoindre la rue Victor Hugo, empruntée par la gauche.

S'engager à droite par la première voie, rue de la Dreurie en direction de l'ancienne gare. Passer le Pré du bourg, suivre cette route par la gauche et rejoindre l'ancienne gare touristique (explications et table).

2 Poursuivre cette route jusqu'à la première intersection et s'engager par la gauche. Après 300 m, arriver sur votre gauche à un espace détente (Au bois des enfants, à nouveau table). Traverser la route et s'engager sur le chemin. Après avoir traversé un bois, déboucher à La Troussardière.

3 Tout droit, traverser la route et s'engager dans le chemin le long de la clôture, poursuivre le chemin (respecter les plantations).

Après le panneau d'interprétation, traverser la route, suivre le chemin. Après 160 m, par la gauche longer (sur propriété privée) le champ.

4 Arriver à la route, par la droite, faire un aller/retour pour découvrir le four à chanvre réhabilité. Au retour, prendre sur la droite (vue sur le Château de la Roche Mally) et atteindre le panneau d'interprétation au sommet du raidillon (vergers à droite et vue sur Requeil). Après le panneau Requeil, prendre le chemin de droite pour arriver au garage.

(⚠) > D'ici, Possibilité de rejoindre Requeil -4,7km effectués-

5 Prendre par la droite pendant 50m et s'engager par la gauche sur le chemin des Noirottes

(⚠) > À la route à gauche, vous pouvez à nouveau rejoindre Requeil-6km effectués-

Couper la route et s'engager sur le chemin en face. À la route, prendre à gauche. Au croisement suivant couper la route

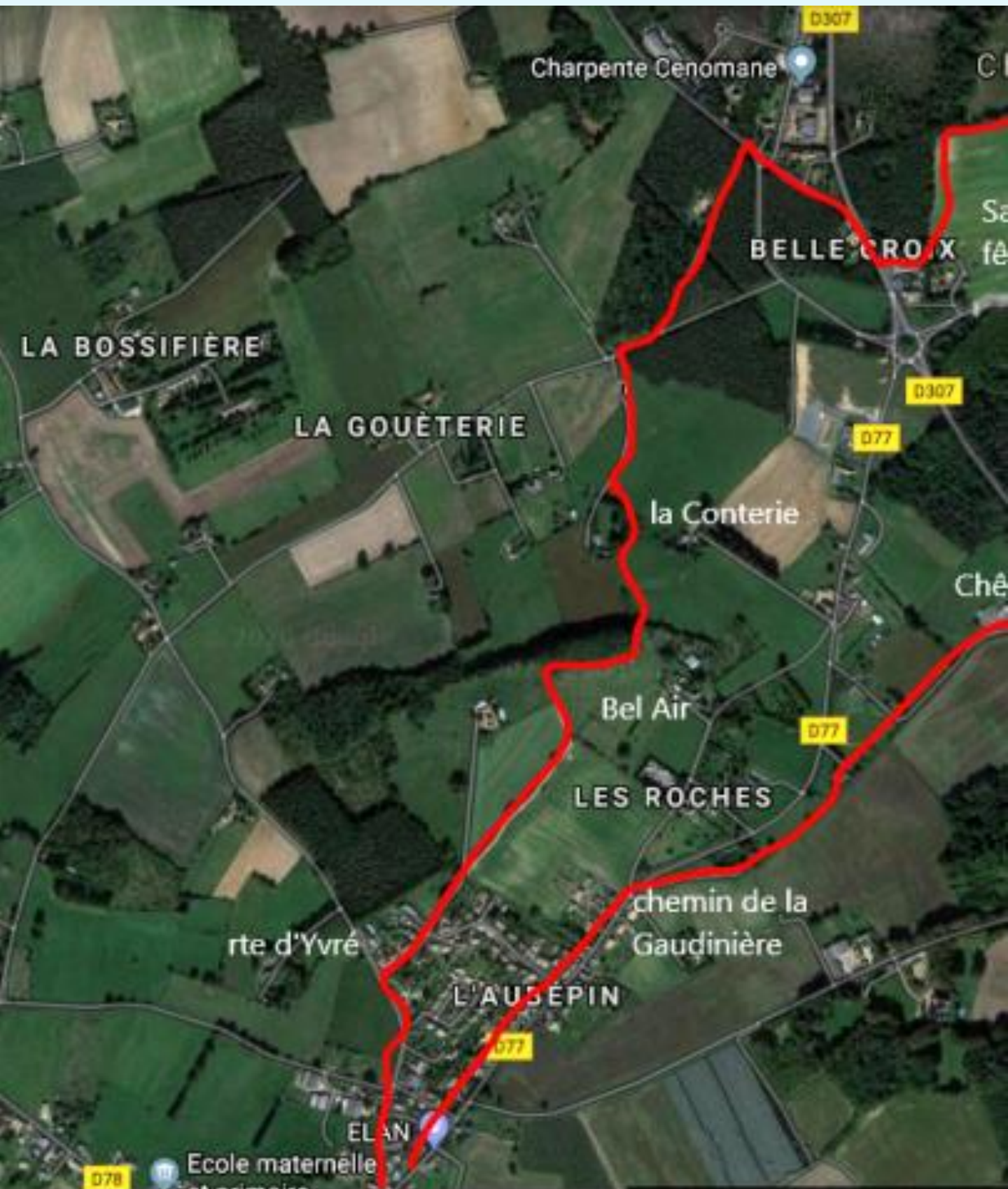
(⚠) > À gauche, permet de rejoindre Requeil -7 km effectués-

Après 250 m s'engager sur le chemin, laisser les étangs à gauche.

2 A la route, prendre par la gauche pour retourner sur Requeil par le même cheminement qu'au départ (Fin des 8 km).



Carte des GR de Requeil

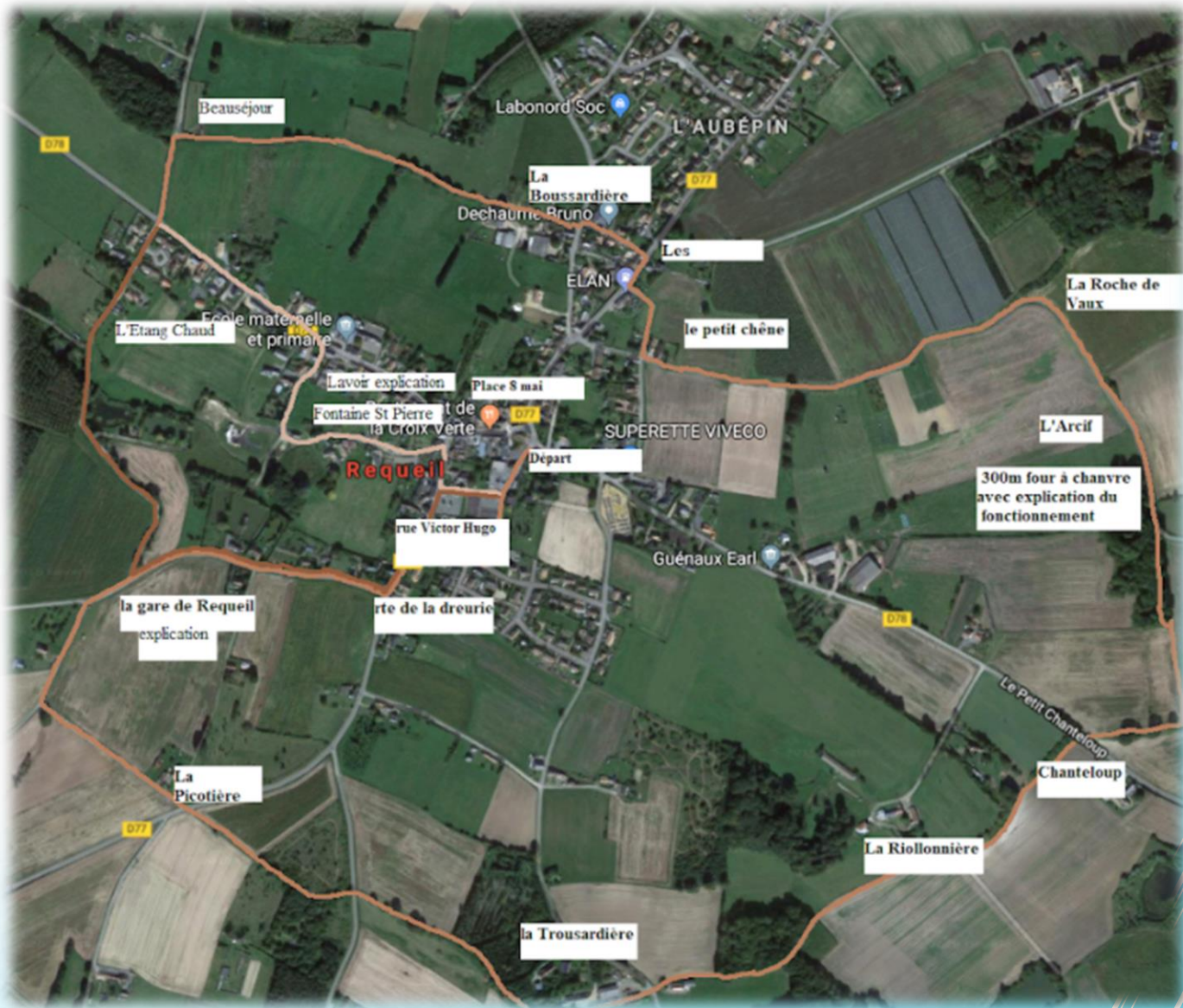


Charte de l'utilisateur : *Ecouter la nature, Être discret avec la Faune, elle vous chante ses merveilles*
Rester sur le sentier, ne rien jeter : papiers, bouteilles. Ne pas fumer, ni allumer de feu.
Observer les alentours, Un oiseau vous dit : Bonjour, un être animal vous admire ...
Le plaisir est tout près et vous attend





Les différents points de visite





Compte Rendu

Questions diverses :

Madame Stéphane Brochard adresse ses remerciements aux élus des communes de Requeil et de Château l'Hermitage pour l'aide apportée pendant la période du COVID, notamment à l'école et au restaurant scolaire. Remerciements également au personnel du service technique et du secrétariat de Mairie pour la continuité des tâches exercées pendant cette période délicate.

Madame Le Maire informe que la réflexion est toujours en cours pour le maintien du commerce dans le village et qu'il conviendrait de racheter la Licence.

Elle informe qu'un arrêté municipal va être pris pour l'interdiction de fumer dans l'enceinte scolaire ainsi que sur le parking de l'école. Une signalétique sera installée à cet effet.

Réunions de commissions communales :

« Animation » : le 30 juin, pour l'organisation et la mise en place d'un planning pour les associations

« Communication », le 1 juillet, afin d'échanger et d'apporter de nouvelles idées.

SIAEP : Mr Nicolas LEGEARD, délégué titulaire, présente un compte rendu de la 1^{ère} réunion de ce syndicat (présentation du bureau composé d'un Président et de 3 Vice-Présidents).

SIVOS Requeil – Château l'Hermitage : Madame Stéphane BROCHARD informe le Conseil Municipal de la nouvelle composition du SIVOS.

Rythmes scolaires Rentrée 2020 – 2021 : Madame Stéphane BROCHARD informe que, suite aux votes du SIVOS et du Conseil d'Ecole, un retour à la semaine de 4 jours d'école a été validé. Les nouveaux horaires proposés par les enseignants seraient les suivants :

8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h15.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 10 juillet à 18 h 30 (pour la désignation des délégués du Conseil Municipal et des suppléants en vue de l'élection des Sénateurs en septembre prochain).

La séance est levée à 21 heures 30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Absents excusés :

Mr Fabrice Cosneau donne procuration à Mme Christine Esnault.

Mme Nadège Carreau donne procuration à Mme Stéphane Brochard.

Mr Laurent Blossier donne procuration à Mr Pascal Rohée.

Mr Jean-Luc Lanos donne procuration à Mme Christiane Martin.

Secrétaire de séance :

Mme Stéphanie Pinier

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 26 Juin 2020.

Élections des Sénateurs du 27/09/2020 : Délibération pour la désignation des délégués titulaires et suppléants :

Sont élus, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal suivants :

Titulaires :

Mme Christiane Martin

Mr Stéphane Péan

Mme Stéphane Brochard

Suppléants :

Mr Nicolas Legeard

Mme Nadège Carreau

Mr Pascal Rohée



Compte Rendu

Communauté de Communes : informations sur l'élection communautaire du 9 juillet 2020 :

Madame Christiane Martin informe le Conseil Municipal du résultat des élections pour la Présidence de la Communauté de Communes ainsi que de la composition du nouveau Bureau communautaire.

Commissions communales :

Commission Animation : Madame Stéphanie Pinier, référente de la commission animation, expose sa rencontre avec certaines associations de la commune et les Maires de Requeil et de Château L'Hermitage.

Pendant les travaux de la salle socio-culturelle, les associations de l'AS Foot, la Batterie Fanfare, les Aînés Ruraux, la Cabriole et la Zumba ont réfléchi avec les Maires pour continuer à assurer leurs activités hebdomadaires et leurs soirées à programmer en 2020-2021.

Monsieur Jean-Luc Lorient, Maire de Château L'Hermitage, propose gracieusement sa salle communale pour la Zumba et les cours de Pilates le mercredi soir ainsi que pour toutes les soirées ne dépassant pas 100 personnes.

Les Aînés Ruraux vont partager la salle du Mille Club avec la Batterie Fanfare.

Le Marché de Noël de la Cabriole aura lieu à l'école le 5 décembre 2020.

Quant aux différentes soirées à prévoir, la possibilité de louer la salle des fêtes de Pontvallain va être étudiée lors du calendrier communal de ladite commune (réunion au cours de laquelle Mesdames Stéphanie Pinier et Nathalie Guilmin, Présidente de la Zumba et de la Cabriole, seront présentes). Une convention devra alors être signée entre les 2 communes.

Commission Communication : Monsieur Nicolas Legeard, référent de la communication, fait le point de sa première réunion avec les autres membres de la commission : présentation des différents moyens de communication possibles dans la commune : site internet, Facebook, Intra-Muros, la boîte mail. Il faudra se répartir la gestion de chacun des modules de communication.

Discussion au sujet du coût pour l'impression de « l'Echo de Requeil » et du « Requeil d'Infos ». Un « Requeil d'Infos » va d'ailleurs paraître en juillet : présentation et échanges (articles et informations à diffuser) autour de ce « Requeil d'infos ».

La commission propose au Conseil Municipal de diffuser à l'avenir 3 « Echos de Requeil » (Janvier, Mai, Septembre) contre 2 auparavant mais de réduire le « Requeil d'Infos ».

Questions diverses :

La Commémoration du 14 Juillet aura lieu à 10 heures 30 avec un dépôt de gerbe au Monument aux Morts. En raison de la crise sanitaire, aucune festivité ne se fera dans le cadre de la Fête Nationale ni de feu d'artifice.

Madame Christiane Martin propose au Conseil Municipal que la nouvelle salle socio-culturelle soit baptisée « Salle Claude Leblanc » en hommage à notre ancien Maire pour son implication et son dévouement pour la commune pendant de nombreux mandats.

La séance est levée à 19h30



Compte Rendu

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

Absents excusés :

Mme Elodie Leffray donne procuration à Mme Christiane Martin.

Mr Gérard Lefevre donne procuration à Mr Stéphane Péan.

Mr Laurent Blossier donne procuration à Mme Danielle Hérisse. (départ en cours de séance)

Mme Christine Esnault et Mr Fabrice Cosneau

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Pinier

En raison de l'actuelle situation sanitaire, le Conseil Municipal, unanime, décide le huis clos pour cette réunion. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 10 Juillet 2020.

Projet de rénovation de la salle socio-culturelle :

Présence des représentants de la maîtrise d'œuvre (Cabinet Julien BOIDOT) : Madame Chloé Gautrais et Monsieur Lucas Tréneç présentent au Conseil Municipal l'analyse des offres, lot par lot. Des variantes, dont un chiffrage a été demandé aux entreprises par le maître d'œuvre, ont également été détaillées incluant, le cas échéant, la présentation d'échantillons. Au total, 11 lots ont été étudiés par l'ensemble de l'assemblée délibérante. Ils feront l'objet d'une prochaine réunion de la commission « Salle socio-culturelle » programmée le lundi 05 octobre afin d'étudier des pistes d'économie et d'arrêter des choix.

Délibération pour adoption de la convention de relance Territoires – Département 2020/2022 :

Adoption à l'unanimité de cette convention au titre de la création, par le Conseil Départemental, d'un fonds territorial de relance afin de soutenir les communes notamment (à hauteur de 18€ par habitant, soit un total de 22 248 € pour Requeil).

Délibération pour demande d'achat d'une parcelle communale :

Monsieur Stéphane Péan expose la demande d'un particulier pour l'achat d'une parcelle communale jouxtant la parcelle cadastrée D n° 879. Refus unanime du Conseil Municipal.

Délibération pour adhésion à un groupe de commande 2021-2022 pour les travaux d'entretien et d'aménagement de la voirie :

6 Voix Pour, 1 Voix Contre, 6 Abstentions. Mme Christiane Martin et Mr Stéphane Péan sont désignés respectivement membre titulaire et membre suppléant de la commission ad hoc du groupement. Le Conseil Municipal fixe le montant des travaux à réaliser chaque année comme suit : minimum : 20 000 € HT - maximum : 60 000 € HT.

Délibération pour adhésion à un groupement de commande pour la fourniture d'électricité :

Pour les points de livraison présentant une puissance inférieure à 36 kVA (tarif bleu) et également pour ceux d'une puissance supérieure à 36 kVA (tarif jaune) : vote à l'unanimité. Mme Christiane Martin et Mr Stéphane Péan sont désignés respectivement membre titulaire et membre suppléant de la commission ad hoc du groupement.

Restaurant scolaire :

Mme Stéphane Brochard rappelle l'embauche en CDD de 3 mois d'une nouvelle cuisinière (Sandrine Bouffelière). Un bilan sera établi en octobre. Mr Pascal Rohée aborde la question d'un contrat de maintenance pour l'entretien annuel des hottes ainsi que pour la désinsectisation des locaux. Dans l'attente de devis, le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion. Lecture du nouveau règlement de la cantine : adopté à l'unanimité. Mme Stéphane Brochard rappelle que la préparation et le portage des repas à domicile sont assurés actuellement par « le Panier Servi » d'Yvré-le-Pôlin. Face aux mesures sanitaires actuelles, au faible nombre de bénéficiaires (3) et à des aménagements nécessaires du véhicule communal, le Conseil Municipal, unanime, décide de continuer à faire appel au Panier Servi.

Personnel Communal :

Mme Christiane Martin informe de l'embauche d'un nouvel agent (Grace Dupuy) à l'agence postale communale (12 heures/semaine), du départ de Sébastien Guilleux (agent aux services techniques). Demande d'un emploi aidé pour la cantine et pour l'école (20 heures/semaine). Vote à l'unanimité.

La séance est levée à 22h15.



Compte Rendu

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2020

Absents excusés

Mr Gérard Lefèvre donne procuration à Mr Stéphane Péan.
Mr Fabrice Cosneau donne procuration à Mme Christine Esnault.
Mme Stéphanie Pinier donne procuration à Mme Christiane Martin.
Mme Isabelle Papin donne procuration à Mme Danielle Hérisse.

Secrétaire de séance : Mme Danielle Hérisse

En raison de l'actuelle situation sanitaire, le Conseil Municipal, par 12 Voix Pour, 2 Voix Contre et 1 Abstention, décide le huis clos pour cette séance.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 30 Septembre 2020.

Projet de rénovation de la salle socio-culturelle :

Choix des entreprises :

Les lots n° 1 et 9 sont déclarés infructueux.
Pour les lots n° 2, 3 et 4, le Conseil Municipal décide de reporter à la prochaine réunion sa décision d'attribution.
Le lot n° 5 est attribué à l'unanimité à la société « Dabin ».
Le lot n° 6 est attribué à l'unanimité à la société « Menuiserie Antoine ».
Le lot n° 7 est attribué à l'unanimité à la société « Carrelage Monceau Drouet ».
Le lot n° 8 est attribué à l'unanimité à la société « Bastien Parquet ».
Le lot n° 10 est attribué à l'unanimité à la société « Axiclilm ».
Le lot N° 11 est attribué, par 14 Voix Pour et 1 Abstention, à la société ESBPC.

Communauté de Communes :

Délibération reportée pour la convention de refacturation de l'achat de masques.
Adoption du rapport de la CLECT par 9 Voix Pour et 6 Abstentions.

Personnel Communal :

Création d'un poste d'agent de maîtrise dans le cadre de la mutation du poste de cuisinier.
Le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe est adopté à l'unanimité pour être un poste également ouvert au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe ainsi qu'au grade d'agent de maîtrise

Nouvelles commissions communales :

Dans le cadre d'éventuels projets à venir, Madame Stéphanie Brochard souhaite créer 2 nouvelles commissions :

« Commerce » :

Stéphane Brochard, Christiane Martin, Danielle Hérisse, Stéphane Péan, Nicolas Legard, Laurent Blossier.

« M.A.M » (Maison d'Assistantes Maternelles) :

Stéphane Brochard, Danielle Hérisse, Nadège Carreau, Stéphanie Pinier, Stéphane Péan.

Conseil en Energie Partage (CEP) :

Le Conseil Municipal, unanime, valide l'avenant permettant, sans surcoût, de bénéficier du service CEP jusqu'au 31 décembre 2020 et désigne Monsieur Stéphane Péan en qualité de Référent Énergie

Questions diverses :

- * Appel à solidarité pour les communes sinistrées des Alpes Maritimes : une aide exceptionnelle de 300 € est votée à l'unanimité.
- * Horaires d'ouverture de la mairie : Madame Christine Esnault souhaite que les horaires d'ouverture soient revus et précise « qu'un service public doit être ouvert tous les jours ». Une réflexion est en cours pour un retour aux horaires normaux ainsi qu'une date d'application.
- * Intervention de Monsieur Laurent Blossier qui présente un résumé de l'intervention du Sénateur sur les finances du bloc communal : estimation de l'impact financier de la crise sanitaire et mesures de soutien aux collectivités.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le vendredi 30 octobre 2020 à 18 heures 30.

La séance est levée à 11 h 45.



Compte Rendu

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2020

Absents excusés : Mr Laurent Blossier donne procuration à Mr Stéphane Péan.
Mr Jean-Luc Lanos donne procuration à Mme Christiane Martin.
Absente : Mme Isabelle Papin
Secrétaire de séance : Mme Danielle Hérisse

Lecture du compte rendu de réunion du 17 octobre 2020 : modification du mot « titularisation » par « mutation » pour la création du poste d'agent de maîtrise. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Projet de rénovation de la salle socioculturelle : Choix des entreprises.

Le lot n° 1 est attribué à la société « TSD » : 13 Voix Pour et 1 Abstention.

Le lot n° 2 est attribué à la société « Tavano » : 12 Voix Pour et 2 Abstentions.

Le lot n° 3 est attribué à la société « Charpente Cénomane » : 11 Voix Pour et 3 Abstentions.

Le lot n° 4 est attribué à la société « Cruard » : 13 Voix Pour et 1 Abstention.

Quant au lot n° 9, en raison d'un manque de candidats pour répondre à la prestation totale, il a été décidé de scinder le lot en 2 ; soit 1 lot « Peinture » et 1 lot « Plâtrerie – faux plafonds ».

Le lot n° 9 (Peinture) est attribué à la société « Sarthe Peinture » : 14 Voix Pour.

Faute de propositions, le lot n° 9 (Plâtrerie – faux plafonds) sera attribué ultérieurement.

Personnel Communal :

✓ Délibération pour l'attribution d'une prime exceptionnelle « COVID 19 » :

3 enveloppes sont proposées en fonction des services et des postes :

600€ => service Administratif / 500€ => service Technique / 200€ => service Restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal, par 12 Voix Pour et 2 Abstentions, accepte le versement de cette prime exceptionnelle.

✓ Délibération pour modification du temps de travail du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe :

35 heures hebdomadaires au lieu de 31 heures 25 initialement prévues au contrat. La régularisation sera effectuée sur le salaire de novembre. 14 Voix Pour.

✓ Délibération pour convention de mise à disposition du personnel technique Requeil / Château l'Hermitage :

La convention actuelle réciproque entre les 2 communes est reconduite, à l'unanimité, pour toute la durée du mandat actuel.

Les conditions financières sont les suivantes : *Main d'œuvre seule : 20 € / heure // * Main d'œuvre + matériel : 40 € / heure

Questions diverses : Mme Isabelle Papin intègre la commission « M.A.M ». Adopté à l'unanimité.

Informations sur la reprise de l'école le 2/11/2020 :

- Port du masque pour les élèves dès le CP, les masques ne sont pas fournis par l'école ni par la mairie (l'école se doit d'accueillir les enfants avec ou sans masque).
- Embauche d'une personne pour une durée d'un mois pour encadrer les enfants et une personne jusqu'aux vacances de Noël.
- Plus de brassage de classe
- Toutes les cours de récréation sont ouvertes
- Règles de distanciation à la cantine : mise en place de 2 services : 1er service : PS / MS / GS / CP / CE1 / CE2 / 2ème service : CM1 / CM2
- L'accueil du mercredi se fera de 7 heures à 18 heures 30 à l'école de Requeil et non plus à Yvré le Polin (car il n'y a plus de brassage de classes). A cette date il y a 12 enfants inscrits et 2 adultes. Afin de permettre le nettoyage de la salle périscolaire, et avec l'accord de l'école, la bibliothèque de l'école accueillera les enfants de 17 heures à 18 heures 30.

Informations sur les horaires de la Mairie et de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 9 h-12 h Mairie + A.P.C.

Mardi : 14 h-17 h A.P.C.

Mercredi : Journée en télétravail pour le personnel administratif

Jedi : 9 h-12 h Mairie +A.P.C.

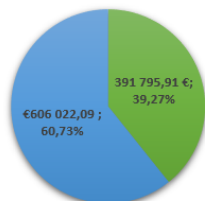
Samedi : 9 h-12 h Mairie +A.P.C.

La séance est levée à 20 h 30.



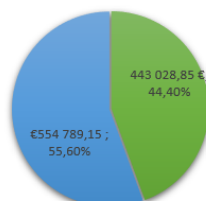
Point finances au 28 Novembre 2020

Fonctionnement : Dépenses budgetisé = 997 818,00€



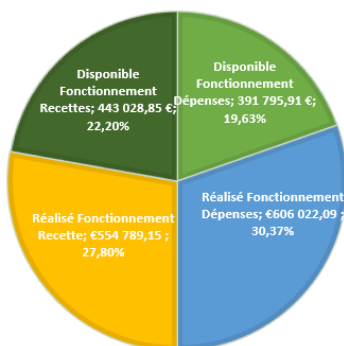
■ Disponible ■ Réalisé

Fonctionnement : Recettes budgetisé = 997 818,00€



■ Disponible ■ Réalisé

SYNTHÈSE ÉQUILIBRE DU BUDGET



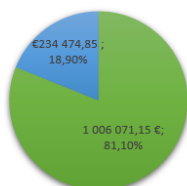
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : Charges à caractère général exemple : Eau et assainissement Alimentation (cantine) Fournitures d'entretien (produits d'entretien) Charges de personnes et frais assimilés : Cotisations URSSAF Salaires Virement à la section Investissement

SECTION FONCTIONNEMENT

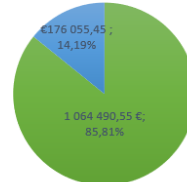
RECETTES : Atténuation de charges : Remboursements sur rémunérations du personnel (Indemnités journalières, contrat AIDE ...) Impôts et taxes Dotations, subventions et participations

Investissement : Dépenses budgetisé = 1 240 546,00€



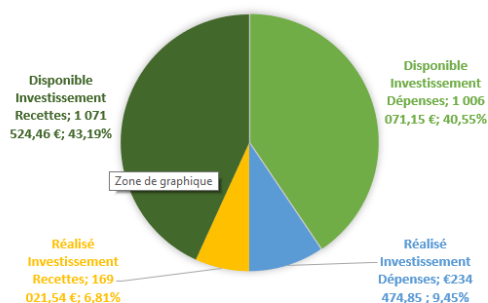
■ Disponible ■ Réalisé

Investissement : Recettes budgetisé = 1 240 546,00€



■ Disponible ■ Réalisé

SYNTHÈSE ÉQUILIBRE DU BUDGET



SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : Emprunts et dettes assimilées Immobilisations incorporelles : Frais d'études (salle) Frais d'insertion (salle) Immobilisations corporelles : Réseau de voirie Matériel de bureau et matériel informatique

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES : Virement de la section de fonctionnement Dotations, fonds divers et réserves : Taxe d'aménagement et versement pour sous densité (permis de construire) Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilés (estimation faite pour la salle)



Liste des Associations de Requeil

FOOTBALL

Président : Mr Alain LAURENT
16 rue Constance Dutay
09 70 14 47 93
06 73 06 16 33
asrequeil@orange.fr

CHASSE

Président : Mr Philippe LELARGE
36 rue Jule Ferry
02 43 46 38 19
piquerette@hotmail.fr

BATTERIE FANFARE

Président : Mr Christophe PLESSIS
2 La fosse
72330 OIZE
02 43 87 28 43
06 13 07 41 80
chistophe.plessis72@gmail.com
Mr Richard COUDRAY (secrétaire)
02 43 45 38 99
06 76 64 23 77
richardcoudray@orange.fr

AFN

Président : Mr Michel DAVID
02 43 46 33 92

AINES RURAUX

Président : Mr Michel PINEAU
4 rue Charles de Gaulle
02 43 46 41 89

LA CABRIOLE

Présidente : Mme Nathalie GUILMIN
4 square du Bois Long
02 43 79 08 91
06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

LA ZUMBA

Présidente : Mme Nathalie GUILMIN
4 square du Bois Long
02 43 79 08 91
06 61 95 05 35
tata.talie072@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS

Président : Mr Franck PAUGOY
Centre de Secours
La Guérinière
Franck.paugoy@orange.fr

BILLARD

Président : Mr Pascal ROHEE
3 rue Victor Hugo
rohee.pascal@gmail.com

LE LOPETTE TEAM

Président : Mr François PINIER
535 Route Du Mans
francois.pinier@laposte.net

JUMELAGE

Président : Mr Lionel MARTIN
7 rue des Rosiers
02 43 46 33 34
lionel.martin1946@g.mail.com

N'hésitez pas à faire connaître votre association !!



Liste des Associations de Requeil

COOPERATIVE SCOLAIRE

Présidente : Mme Delphine VILLETTE
Ecole 11 rue Jules Ferry
02 43 46 34 36
ce.0721289@ac-nantes.fr

MES MOTS

Présidente : Mme Hélène JULLIOT-COUSIN
22 Hameau de la Lijonnière
02 43 44 43 02
lnjulliotcousin@hotmail.fr

CULTURE ET PATRIMOINE

Président : Mr Michel GUENAUX
1 Place du 8 Mai 1945
06 72 73 32 39
michel@guenaux.net

APPMA PECHE

Président : Mr Jacky LELARGE
3 rue Petit Train
72330 CERANS FOULLETOURTE
02 43 87 20 09
06 33 69 72 75

TUB'ACCORD

Président : Mr Michel PILET
802 route de la Henrière

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Mme Marie Claire
BUREAU
07 87 35 28 61
bibli.requeil@orange.fr

VIE LIBRE

Président : Mr Eric BIGNON
8 rue Victor Hugo

N'hésitez pas à faire connaître votre association !!





Association « La Cabriole »



Les membres du bureau de L'association des parents d'élèves, La Cabriole, vous souhaite tous ses bons vœux pour cette année 2021.

Depuis la rentrée de septembre, La Cabriole est toujours présente. Le bureau est composé de la présidente, Nathalie GUILMIN, et de trésorière, Marie SAMSON.

Nous avons accueilli une nouvelle secrétaire, Julie LHUISSIER, qui succède à Sonia MISTOUFLET.

Malheureusement, dans ce contexte de crise sanitaire, nous avons été forcés d'annuler l'organisation de la fête d'Halloween, notre premier évènement de l'année scolaire, et ce n'est qu'une semaine avant la date que nous avons eu l'autorisation de faire notre marché de Noël, pour le bonheur des organisateurs et des enfants venus en nombre accueillir le Père Noël qui a fait son arrivé en 2CV.

Le bilan financier de cette journée a été bien au-delà de nos espérances, nous déplorons toutefois l'absence de bénévoles pour le montage/démontage des stands.

Avant les vacances de Noël, les enfants ont pu recevoir leur petit cadeau ainsi que des chocolats, avec la visite du Père Noël dans leur classe, dans le respect des règles sanitaires.

Le tirage de la tombola, que nous avons organisé initialement pour le marché de Noël et prévu le 5 Décembre 2020, aura lieu le 23 Janvier 2021 en live sur le Facebook de La Cabriole.

Le bureau mettra tout en œuvre afin de pouvoir organiser les manifestations pour cette année encore.

La Cabriole





En Bref

Faites-vous connaître en mairie

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, *n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie*. Nous vous transmettrons bon nombre d'informations utiles lors de votre emménagement (inscription sur les listes électorales, collecte des ordures ménagères...)

Calendrier de collecte des Ordures Ménagères 2021

**Pensez à venir le retirer à la mairie !
Ou sur le site internet : www.requeil.fr**

Pour info

En raison des conditions sanitaires actuelles et dans le respect des gestes barrières, aucune manifestation n'est susceptible de se dérouler actuellement.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la reprise de toute activité ou manifestation

Information diffusion communication de Requeil :

Les membres de la commission communication ont prit la décision de mettre fin au site Intramuros, car peu connu et ayant un coût. Ce budget pourra ainsi être valorisé dans un nouveau concept de communication ou bien améliorer ceux en cours !

Demande de titres sécurisés (cartes d'identité, passeport...)

Pour toute demande de ces documents, vous devez contacter une mairie habilitée à délivrer ces titres, la liste de celles-ci est disponible en mairie ou sur le site '<https://passeport.ants.gouv.fr/>'.

N'attendez pas pour effectuer ces démarches car les délais pour le premier rendez-vous peuvent être très longs !

Les titres sont à retirer dans les mairies où vous avez effectué votre demande initiale.



Numéros Utiles

Mairie

02 43 46 30 30

La Poste	02 43 79 10 37
Cantine	02 43 46 19 26
École	02 43 46 34 36
Accueil Périsc.	02 43 44 90 51
Cdc Sud Sarthe	02 85 29 12 00
Déchetterie Oizé	02 43 77 03 22
Bibliothèque	02 43 44 07 16

Centre des Impôts

La Flèche	02 43 48 54 10
La Suze	02 43 77 31 71

Médecins :

Pontvallain	02 43 79 45 22
Mansigné	02 43 46 14 47
Yvré le Polin	02 43 39 49 70
Cérans	02 43 87 80 12

Dentiste

Yvré le Polin	02 43 87 47 95
---------------	----------------

Pharmacies :

Pontvallain	02 43 46 31 08
Mansigné	02 43 46 10 46
Yvré le Polin	02 43 87 44 04



La vie de la commune



A l'aube de la vie :

Charly DUBOIS AURIAU	12.09.2020
Lena CÉNÉ	18.09.2020
Emma SANTOS DELPORTE	20.09.2020
Capucine MILLET	10.10.2020
Jeanne DEHODENCQ	10.10.2020
Stella SARROCA	18.10.2020
Malhonn PLESSIS BOUHDIT	26.10.2020
Gabriel BODEREAU	31.10.2020
Clara THOMMERET	08.11.2020

Une pensée pour nos défunts :

Daniel BRABANT

23.10.2020

Mots Mêlés de l'hiver

Ces mots mêlés se font en 2 étapes. D'abord, il te faudra trouver le nom et la bonne orthographe de chaque objet puis l'inscrire juste au dessous de l'image. Ensuite, il te faudra retrouver ce même nom dans la grande grille de mots mêlés. Le nom peut être inscrit horizontalement ou verticalement. À toi de jouer !



--H--P--



--A--S--



--O--G--

--L--N

D R G T N J C U E C J I M V Q
 G P W V P V R C P R F D Q L L
 S K Y Y O W P H A D W B P N A
 B O U I L L O T T E S O Z R N
 B F L I W Z E W I E L N A A L
 Y F S R J E A S N G U N H Q N
 N L U W D M T S M S S E Z U U
 N O S T H E R M O M È T R E P
 É C H A R P E G T M S M F T N
 L O T S U I M V O X Q X P T D
 H N X S L A Y N N R Q J F E E
 Q R N E B Q H I E I Z C Y S U
 J R Y A F G S K I S M O L Q B
 J M C K V T W K G F A H Z B N
 N B J K O E C K E B E X Y D V



--I--N



--K--S



T _ R _ _ _ _ _



B _ U _ _ _ _



--A--Q--



--O--I

Recette

Galette spéciale enfants frangipane chocolat

« A chacun sa fête grâce à cette galette spéciale enfants en forme de Couronne, pas de perdant.... 5 min de préparation et 10 min de cuisson un jeu d'enfant. »

Ingrédients : pour 10 personnes

- 1 pâte feuilletée/ 25 g de beurre
- 33 g de poudre d'amandes / 33 g de sucre
- 2 jaunes d'œuf / 50 g de chocolat noir / 10 fèves

*** Réalisation**

- Préparation : 5 min
- Cuisson : 10 min
- Temps total : 15 min

> Préchauffez le four à 180° C. Déroulez votre pâte sur votre plan de travail. Formez des étoiles, fleurs...(20) à l'aide d'un emporte pièce. Formez une couronne avec 10 formes de votre choix que vous placez sur une plaque recouverte de papier cuisson; Réserver les 10 autres.

> Garniture : Mélangez la poudre d'amandes avec 1 jaune d'œuf. Ajoutez le beurre, le chocolat fondu et le sucre. Mélangez.

> Déposez au centre, 1 cuillère à café de la préparation chocolat frangipane. Placez 1 fève sur chaque forme. Déposez sur le dessus la deuxième pâte feuilletée que vous avez incisée avec la pointe d'un couteau. Soudez bien l'ensemble. Badigeonnez de jaune d'œuf avec un peu de sucre.

CUISSON : 10 min

*** Bonne dégustation ****



Page des enfants

Blagues des enfants

Mon premier sert à voler.
 Mon deuxième est ce que la vache produit.
 Mon troisième est le petit de la biche.
 Mon tout est un animal qui trompe son monde.

Réponse : un éléphant (alle / lait / faon)

Mon premier est un poisson
 Mon deuxième est un poisson
 Mon troisième est un poisson
 Mon tout est un membre de ta famille

Réponse : ton tonton (thon thon thon thon)

